

Préparer la relève

Le 5 mai dernier, l'assemblée générale annuelle de la SPA La Côte – Nyon s'est déroulée à l'Auberge de la Croix-Blanche, à Gingins, sous la présidence de M. Thierry de Mestral et en présence de plusieurs hôtes de marque. Elle a permis de constater la bonne santé de l'institution et de féliciter ses deux apprenties parvenues au terme de leur formation.



Un comité plein de détermination. De gauche à droite: Loïs Ernst (présidente de la Commission du refuge), Thierry de Mestral (président de la SPA), Anne Reckward (secrétaire), Anne-Marie Aeschlimann Züger (communication), Marco Kirschbaum (membre). Manquent Françoise Prélaz et Colette Clairenbach.

Comme le veut la tradition, le président de Mestral souhaite la bienvenue aux membres présents, de même qu'aux personnalités faisant à la SPA La Côte – Nyon l'honneur de leur présence, à savoir: M^e Antoine Bagi (qui remplace M. Samuel Debrot, président de la SVPA), M. Alain Zwygart (administrateur de la SVPA) et de M^{mes} Corinne Weil Brandt (de L'Atelier Mike Brandt) et Wachtl.

Une minute de silence

Notre président rappelle que l'année 2010 a été tristement marquée par le décès de M. Jean-François Kurz, président d'honneur et ancien président du comité. Il avait accepté ce poste dans des circonstances difficiles et avait sauvé notre SPA de plusieurs manières, tant par ses compétences pour motiver une équipe que par son aptitude à en assurer le redressement financier. Pour lui rendre hommage, une minute de silence est observée par l'assemblée.

Aucune subvention

Notre président poursuit en remerciant tous les membres de leur générosité, rappelant que les

ressources financières de notre SPA se tariraient rapidement sans leurs cotisations, leurs dons et autres legs. En effet, nous ne bénéficions d'aucune subvention étatique, quelle qu'elle soit. Notre président tient cependant à remercier les autorités régionales, qui n'ont jamais refusé de nous recevoir et qui nous écoutent avec bienveillance. Ses remerciements vont également à M. Heinz Lienhard (président de la PSA), à l'Inspectorat de la SVPA, à notre trésorier M. Antonio Sisto (de la fiduciaire Locatelli & Fritsch), à la Fondation du Refuge (propriétaire des locaux de l'Asse), à la presse qui nous soutient et à M^{me} P. Progin, notre vérificatrice des comptes démissionnaire.

Tous les membres du comité sont aussi remerciés, ils font un travail important sans quoi rien ne serait possible, et leur collaboration est complètement bénévole. M^{me} Anne-Marie Aeschlimann est remerciée pour son travail de communication et de contact presse, M^{me} Anne Reckward pour le secrétariat, et M^{mes} Clarenbach et Prélaz en tant que membres. M. Marco Kirchbaum investit beaucoup de temps et d'heures de travail et c'est grâce à eux tous que

notre SPA est en bonne santé et peut poursuivre son but de protection des animaux.

Du côté du refuge

Un grand merci également à tout le personnel du Refuge de l'Asse, dirigé par M. Stathis Dimoulitsas depuis fin 2006. Toute l'équipe doit gérer les animaux en tout temps, faire un travail pénible qu'il fasse trop chaud ou trop froid, assumer aussi un travail de relations publiques en accueillant avec courtoisie une clientèle qui n'est parfois pas facile à gérer.

Notre SPA tient à transmettre ses sincères félicitations à M^{lle} Marion Perret, qui a suivi avec succès un apprentissage de gardienne d'animaux dans notre refuge, et qui après ses examens passés en 2010, en est désormais l'employée. Nos félicitations également à M^{lle} Natalie Pfäuti, qui termine son apprentissage à l'Asse et qui va passer ses examens. Leur excellent travail fait que la relève est désormais assurée.

Passons en revue quelques chiffres relatifs à l'année écoulée. En 2010, le nombre des membres est resté stable à environ 2500. Notre SPA se porte donc bien. Au cours de l'année, le refuge a accueilli 79 chiens, 139 chats, 18 rongeurs et 7 nacs (nouveaux animaux de compagnie). Actuellement, les animaux à placer se répartissent ainsi: 4 chiens, 12 chats, 5 lapins, 3 cochons d'Inde, 3 chinchillas, 7 gerbilles et 1 furet.

Pour les personnes âgées

Au cours de l'année, le comité s'est dépensé sans compter pour la mise sur pied de la Fondation Jean-François Kurz, sur la base d'un projet élaboré par notre ancien président à l'initiative des médecins et vétérinaires du Rotary. Cette fondation souhaite créer une structure qui permettrait aux personnes âgées craignant de ne pouvoir faire face aux besoins d'un animal de tout de même en détenir un pour les accompagner. Notre SPA a prévu de mettre des places à la disposition de ces animaux en cas d'urgence (hospitalisation par exemple) de la personne âgée concernée.

Héritage bloqué

Plusieurs associations de protection des animaux, dont notre SPA, ont été les bénéficiaires d'un important héritage. Certains groupements de protection des animaux n'ayant pas bénéficié de cette générosité se sont estimés floués et ont porté l'affaire devant la justice. Il s'agit d'une affaire pénible qui a contraint notre comité à empoigner le problème et à trouver des

solutions adéquates. Un effort de communication a été fait pour toutes les parties concernées et des réunions extraordinaires ont été organisées. Pour l'heure, la justice saisie fait son long travail et les sommes concernées sont bloquées. Et à ce stade des opérations, aucune somme ne peut donc être dépensée, notre SPA s'est engagée dans ce sens.

Parlons finances

Arrêtés au 31 décembre 2010, les comptes de notre SPA ont été marqués par plusieurs legs importants. Il s'agit tout d'abord de la succession Moradpour (Fr. 1'000'000.-), fonds actuellement bloqué pour procédure. Ensuite des successions Joraschkewitz (Fr. 590'752.-) et Kurz (Fr. 100'000.-).

En 2010, le total des revenus s'est élevé à 1'687'546 francs, contre 646'949 l'année précédente, soit une augmentation de 1'040'597 francs liée essentiellement à des legs (190'000 francs en 2009). Les revenus liés aux pensions d'animaux ont augmenté de 7% (soit de 21'000 francs) et ceux liés aux dons, cotisations et adoptions de 6% (soit de 9000 francs).

Les charges quant à elles se sont élevées à 1'673'000 francs. Celles-ci comprennent un montant de 1'260'000 francs en tant que dotation exceptionnelle aux autres provisions. Les charges ordinaires se sont élevées à 413'000 francs, ce qui représente une baisse de 21'000 francs par rapport à l'année dernière, résultant essentiellement d'une baisse des frais d'entretien des locaux (- 50'000 francs). Le résultat de l'exercice se clôt finalement sur un bénéfice de 13'900 francs (12'659 en 2009). La fortune de l'Association, au 31 décembre 2010, s'élevait à 91'300 francs.

Du côté de l'Inspectorat SVPA

Administrateur de la Société vaudoise de protection des animaux, M. Alain Zwygart nous apprend que l'Inspectorat SVPA est une vieille histoire de bénévoles qui a commencé dans les années 50, qu'elle s'est vraiment développée au cours des années 70 et qu'elle occupe actuellement deux postes et demi. A l'époque, le vétérinaire cantonal n'avait que peu de moyens.

Actuellement, cet inspectorat couvre beaucoup de terrain dans le but de protéger les animaux. De Nyon au Pays d'En-Haut, ses inspecteurs travaillent en liaison étroite avec les autorités judiciaires et vétérinaires afin de signaler abus



Bien que confortablement lové dans son écrin de verdure, le Refuge de l'Asse a pris de l'âge. Construit il y a plus de 40 ans, il a besoin d'améliorations et de réfections, notamment en matière d'isolation et de chauffage.

et maltraitances et ont su se faire respecter et apprécier.

En 2010, ses inspecteurs ont été cités en préfecture, justice de paix, tribunal de police, tribunal des baux et au juge d'instruction pénal. Au cours de l'année, ils ont répondu à 1875 demandes de renseignements téléphoniques et procédé à 2232 visites à domicile dans le canton. De ces interventions ont découlé le séquestre de 40 chiens, 14 chats, 7 lapins et 3 canards. D'autre part, 117 chiens, 825 chats et de nombreux animaux de compagnie (rongeurs et oiseaux) ont été transférés dans des centres de protection animalière. De nombreux animaux sauvages ont également été transportés dans différents centres de réadaptation. Notons encore que l'Inspectorat a procédé à 13 dénonciations en préfecture, a transmis 19 rapports au service vétérinaire et 3 aux municipalités et qu'il a transmis d'innombrables renseignements aux différentes autorités au cours de l'année.

Enfin, la SVPA gère le bureau cantonal des animaux trouvés. En 2010, ce bureau a enregistré 2930 annonces d'animaux trouvés ou perdus. Recommandation est faite aux propriétaires d'animaux de leur implanter un marquage électronique qui facilite grandement les recherches.

A la Commission du refuge

Cette commission est chargée de veiller à l'entretien et au fonctionnement de refuge. Placée sous la présidence de M^{me} Lois Ernst, elle est composée de MM. Stathis Dimoulitsas (directeur du refuge) et Marco Kirchbaum (comité).

La commission s'est réunie à de multiples reprises pour effectuer une évaluation globale du refuge de l'Asse, lequel a été construit il y a plus de 40 ans. De nombreuses améliorations et réfections sont devenues nécessaires, notamment en matière d'isolation et de chauffage. Afin de trouver des solutions pratiques qui permettraient une économie sensible des frais de chauffage, la commission a visité plusieurs refuges de SPA amies, notamment à La Chaux-de-Fonds, à Genève, à Fribourg et surtout celui de SVPA, à Sainte-Catherine. Elle a ainsi pu tirer de précieux enseignements de ces visites et en faire part au comité.

La commission s'est également penchée sur le système informatique du refuge, devenu obsolète, qui nécessite une refonte complète. Elle a en outre autorisé l'achat d'une déneigeuse qui s'est avérée très utile l'hiver dernier.

Prolifération des chats

En fin d'assemblée, M^{me} Corinne Weil Brandt nous a présenté son association. Modeste et à but non lucratif, sa principale activité réside dans la protection des chats errants et de ferme. Afin d'éviter leur prolifération et les maladies, cette association soigne et stérilise ces chats avant de les relâcher sur leur site de vie. M^{me} Weil Brandt a sollicité le soutien de la SPA pour avoir davantage de poids lors de ses requêtes, notamment pour mauvais traitement. Notre refuge l'aide dans la mesure du possible, il l'a déjà fait en mettant à sa disposition des trappes de capture pour chats sauvages. *arb/cfp*

AVISEZ-NOUS DE VOS CHANGEMENTS DE DOMICILE

Assurez-vous de bien recevoir
L'Ami des Animaux chez vous en
transmettant votre nouvelle adresse à:

SPA Nyon - La Côte
Chemin du Bochet 20
CH - 1260 NYON

Ancienne adresse

Nom et prénom: _____

Rue et N°: _____

NP: _____ Localité: _____

Nouvelle adresse

Veuillez prendre note de notre nouvelle adresse à partir de la date suivante:

Nom et prénom: _____

Rue et N°: _____

NP: _____ Localité: _____